

Récipient collecteur d'eau de pluie

Récipient collecteur d'eau de pluie, biotope aquatique miniature

-  Abreuvoir pour abeilles sauvages
-  Zone humide miniature
-  Réserve d'eau pour l'arrosage du jardin



1. Bénéfique pour l'homme et pour la nature

Lorsqu'il pleut, de grandes quantités d'eau disparaissent inutilement dans les puits de drainage et les égouts des zones urbaines densément construites et imperméabilisées. Encore trop rares sont les propriétaires qui collectent l'eau de pluie pour l'arrosage de leur jardin. De plus, un récipient maintenu rempli grâce à la pluie abritera têtards, larves de libellules et quantité d'organismes microscopiques unicellulaires et pluricellulaires. Garni de quelques plantes aquatiques, il se transformera même en attrayant petit biotope de grande valeur écologique. Simple à réaliser et peu encombrant, il trouvera sa place sur les plus petites surfaces, même sur un balcon ou une terrasse.



Populage des marais



Trèfle d'eau



Iris des marais

2. Instructions

2.1. Choix de l'emplacement

L'idéal est de placer le récipient collecteur d'eau de pluie à proximité d'un tuyau d'écoulement du toit. L'eau y sera conduite grâce à une dérivation ou le long d'une chaîne ou d'un câble métallique. Choisir un emplacement suffisamment plat pour éviter que le récipient ne se renverse. L'eau qui déborde du récipient doit pouvoir s'infiltrer dans le sol. L'apport d'eau quand il pleut doit rester modéré. Pour remplir un récipient de la taille d'un tonneau, la surface du toit d'un petit abri de jardin ou un avant-toit suffira largement.

2.2. Matériel

Ce module nature peut être réalisé avec un tonneau ou tout autre récipient en métal ou en béton, avec le bac d'une vieille fontaine, une baignoire hors d'usage, un récipient en verre (un vieil aquarium par exemple), un fût en bois et même un récipient en plastique, à la condition qu'il résiste aux UV.

2.3. Plantation

Étant donné l'exiguïté de la surface, il importe de limiter le nombre de plantes aquatiques. Il est également possible de placer plusieurs récipients les uns à côté des autres ou les uns dans les autres, pour créer différentes zones. Le plus simple est de planter les vivaces aquatiques dans un petit seau rempli de terre qui sera lui-même placé ensuite dans le récipient d'eau à la hauteur appropriée (les plantes de berges doivent être au maximum 10 cm en dessous du niveau moyen de l'eau). Si nécessaire, poser des pavés sous le seau contenant les plantes pour le surélever à la hauteur adéquate.



3. Conseils d'entretien et autres recommandations

En hiver, il existe toujours un risque que la surface de l'eau gèle. Cela n'arrivera pas si l'on place un morceau de bois d'au moins 5 cm d'épaisseur dans le récipient et qu'on le bouge de temps en temps lorsque l'eau a tendance à geler.

4. Annexe

4.1. Informations complémentaires

Sur le site www.votre-jardinier.ch vous trouverez les professionnels membres de JardinSuisse qui vous aideront à planifier et à réaliser des modules nature.

Vous trouverez d'autres fiches et des adresses de jardins sur le site www.naturmodule.ch/fr/.

4.2. Crédit photo

Un grand merci à Sebastian Meyer et Ingénieurs AG pour la mise à disposition de photos.

